

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 10 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	27 sept. 2024	
Commentaires :			
47(1) L'exploitant d'un établissement agréé y refuse l'admission de l'enfant dans le cas où n'a pas été fournie une preuve suffisante de l'immunisation qu'exigent la Loi sur la santé publique ou ses règlements.	47(1)	20 sept. 2024	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de 5 dossiers sur 23 dossiers, plus de 2 dossiers des enfants, plusieurs documents demandent à être complétés. - À la suite de la vérification d'un nouveau dossier des membres du personnel, 1 document demande à être complété. - - Il manque la copie d'un certificat de secourisme. <p>Les dossiers financiers sont tenus et complets. Les dossiers des incidents des enfants sont complets.</p> <p>Pendant ma visite, les enfants terminent la sieste. Certains enfants font des jeux libres le temps que les enfants vont à la salle de bain ou se réveillent doucement. Les éducatrices parlent doucement ou consolent les enfants qui se réveillent et ont besoin de réconfort pour quelque instant.</p>
--

original signé par
Sylvie Richardson

Le 10 septembre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de

Date

permis

original signé par
Chantal Mainville

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 septembre 2024

Date